

Informations de base	
2022/0398(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)	
Directive	
Définition des infractions pénales et des sanctions applicables en cas de violation des mesures restrictives de l'Union	
<b>Subject</b>	
6.10.05 Maintien de la paix, missions humanitaires, gestion des crises	
6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	
7.30.30 Lutte contre la criminalité	
7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale	

Acte final	
Directive 2024/1226	
JO OJ L 29.04.2024	Résumé